



VOTRE AGENDA

10 Mai

P'tit déjeuner des aînés

Sur inscription

9h - Salle communale



INFOS MAIRIE

Charte des jardins

Adhérez à la Charte des Jardins pour favoriser la biodiversité en vous engageant à entretenir et aménager votre terrain pour favoriser la survie de la petite faune sauvage. Info en mairie ou sur www.charte-des-jardins.ch



**la nuit
est belle!**

Prochaine extinction lumineuse
du Grand Genève : vendredi 21
mai 2021

Programme ECO 21 - Opération Visite Villa

La commune de Jussy s'associe à SIG-éco21 et l'Office cantonal de l'énergie pour permettre à 50 ménages jusserands, habitant une maison / villa, de bénéficier gratuitement de la venue d'un-e conseiller-ère en énergie. Cette action a pour but d'aider les bénéficiaires à réduire leur consommation d'électricité, d'eau chaude sanitaire et optimiser la gestion des déchets.

Une information détaillée sera envoyée par les SIG aux ménages concernés.



Clair-Vivre

Vous promenant chemin des Grands-Bois, vous aurez noté l'important chantier qui se tient sur le site de Clair-Vivre. La Fondation Clair-Vivre, fondation de droit privé donc indépendante mais proche de la commune de Jussy, a trouvé le financement pour effectuer les travaux indispensables de réhabilitation de ses constructions. D'ici le mois d'octobre prochain, l'ensemble de ces magnifiques bâtiments en bois, couverts de tuiles de chêne, sera terminé et prêt à être visité. Ce lieu continuera et développera son activité en faveur de l'accueil et de l'intégration des enfants et des adolescents en lien avec de nombreuses structures actives dans ce domaine à Genève et dans les environs.



Nettoyage du Chamboton

Un grand **MERCI** aux bénévoles du Chamboton qui sous l'impulsion de George Ravenel ont fait des miracles cette année encore. Merci à tous pour votre engagement sans faille et votre action toujours aussi importante !

RAPPEL

Fin de la levée en porte-à porte des encombrants le **30 juin 2021**.
Pensez à demander votre pass sur www.mobilitri.ch



Mesures de modération du trafic

Depuis de nombreuses années, le sujet de la circulation, en particulier, le trafic pendulaire fait débat. Le nombre de véhicules est en constante augmentation depuis quinze ans. Les usagers ne respectent pas les limitations et la circulation se diffuse sur tous les axes routiers possibles; les véhicules empruntant les chemins secondaires, normalement réservés, au seul trafic agricole, aux cyclistes et aux promeneurs.

Suite à la réflexion globale menée depuis 3 ans, les autorités ont décidé de **réserver certains chemins d'axes secondaires au trafic agricole et aux promeneurs**. Le trafic sera ainsi canalisé sur les deux axes routiers principaux que sont la route de Monniaz et la route de Juvigny.

En parallèle, et à titre d'essai sur une période initiale de 12 mois, **la douane de la Renfile sera fermée entre 19h45 et 7h00**, avec une fermeture physique, au moyen d'une barrière entre 0h00 et 7h00. Aussi, entre 19h45 et 0h00, l'accès sera strictement réservé aux résidents de la Renfile et aux clients du restaurant de l'Auberge de la Renfile dont l'accès ne peut se faire que par la route de Juvigny, du côté français. Nous tenons à préciser que tout sera mis en œuvre pour **permettre aux véhicules de secours d'accéder à toute heure du jour et de la nuit**. Cette mesure entrera en vigueur dès que la commune aura reçu le feu vert des services de l'Etat.



En complément, profitant des travaux de réalisation de nouveaux passages à petites-faunes par l'Etat, la commune **prévoit la réaffectation de la route de Juvigny en voie semi-verte**, permettant une forte réduction de la vitesse sur ce tronçon, en aménageant une piste cyclable sécurisée qui permettra de faire le lien entre la piste cyclable de la route de Jussy, en direction de Thônex, et la via Rhôna, du côté français.

Conscientes que ces choix ne feront peut-être pas l'unanimité auprès de la population jusserande, les autorités souhaitent toutefois agir et ne pas se résigner à laisser les problèmes de circulation empirer. L'expérience et le temps pourront toujours permettre d'affiner et d'améliorer ces mesures dans la recherche de l'intérêt général.

Modérer la vitesse pour lutter contre le bruit routier

Le Conseil d'Etat lance une consultation de la société civile sur une nouvelle stratégie cantonale en matière de lutte contre le bruit routier (jusqu'au 31 mai prochain). Celles et ceux qui souhaitent se prononcer peuvent adresser une demande en ce sens directement par email: ge-transports@etat.ge.ch. Des codes d'accès au questionnaire en ligne leur seront envoyés.

Retrouvez le détail de la stratégie cantonale et l'ensemble des documents utiles, à l'adresse :



<https://www.ge.ch/teaser/moderer-vitesse-lutter-contre-bruit-routier-consultation-cantonale>

Délibérations du Conseil municipal

Séance du 12 avril 2021

- Modification du statut du personnel du 12 décembre 2011, version en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2017. **Acceptée à l'unanimité.**
- Crédit brut complémentaire de CHF 130'000.—relatif à l'acquisition des parcelles n°1370 (119A) et n°120 situées à Jussy. **Acceptée à l'unanimité.**